

## **AVIS PUBLIC**

## FORMATION DES ÉLUS PORTANT SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

Avis public est par les présentes donné à l'effet que les élus municipaux de la Ville de Mont-Joli soient :

Monsieur Martin Soucy, maire Monsieur Gilles Lavoie, conseiller du district 1 Madame Annie Blais, conseillère du district 2 Monsieur Robin Guy, conseiller du district 3 Monsieur Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4 Monsieur Alain Thibault, conseiller du district 5 Monsieur Denis Dubé, conseiller du district 6

Tel qu'exigé par la Loi, les élus ont assisté à la formation règlementaire portant sur l'éthique et la déontologie dans l'exercice du rôle des élus municipaux. Cette formation a été donnée par l'Union des Municipalités du Québec, le mercredi 12 janvier 2022.

Donné à Mont-Joli, ce 20ième jour de janvier 2022.

Kathleen Bossé, OMA

Greffiere